

Rente de survie à l'enfant handicapé

*www.jurantiel.com, par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel***

Variété de rente de survie par laquelle, au décès du parent assuré (père ou mère), l'assureur s'engage à verser à l'enfant handicapé survivant une rente jusqu'au décès de ce dernier.

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**